

## **LES ACTIVITES DU COMITE DE JUMELAGE**

### **« LE VOYAGE A BRUXELLES EN OCTOBRE »**

Du mercredi 10 au vendredi 12 octobre 2007, Angèle Apcher Présidente des comités de jumelage altiligériens , a emmené à Bruxelles une délégation de 31 personnes appartenant à 6 communes jumelées avec une ville européenne. Les communes représentées étaient : Bas-en-Basset, Beauzac, Brives-Charensac, Le Puy-En-Velay, Sainte-Sigolène et Tence.

La délégation tençoise comptait 12 représentants en plus de sa présidente Geneviève Gouit.

Mercredi soir, la majorité du groupe s'est rendue dans la célèbre brasserie : « La Mort Subite » afin d'y déguster des bières dans un magnifique décor des années 1900.

Jeudi matin a été consacré à la visite de Bruxelles : le Beffroi, la Cathédrale, la statue du Manneken Pis, le Palais Royal, le Musée de la Bande Dessinée... Certains participants ont fait des achats : bière, chocolats, etc...

Puis l'après-midi, Jacques Barrot, Président de la « Commission Européenne des Transports et du Tourisme » a reçu la délégation. Il a expliqué son travail de Commissaire Européen et le fonctionnement du Parlement. L'Europe compte 27 pays et presque 500 millions d'habitants. Jacques Barrot déploie toute son énergie à défendre l'Europe. Il veut en particulier faire aboutir le projet européen Galileo (communications par satellite).

Ensuite Catherine Guy Quint, Députée européenne à la Commission des Budgets a, elle aussi, expliqué son travail et le fonctionnement des institutions. Puis un conseiller a fait visiter l'hémicycle, à la délégation, et a apporté des précisions complémentaires très intéressantes.

La présidence de la « Commission Européenne » est assurée actuellement par le Portugais José Manuel Barroso. Celui-ci est venu chez nous en Haute-Loire, à l'invitation de J. Barrot, à l'occasion de la Coupe du Monde de Rugby. Il a beaucoup apprécié l'accueil de la commune de Tence et a remercié, personnellement, par courrier Madame le Maire de Tence.

La présidence de l' « Union Européenne » est confiée chaque semestre à un Etat membre, suivant un ordre prédéterminé. Au second semestre 2008, ce sera le tour de la France.